

Comité de Groupe du 20 juin 2014

La délégation CGT :
Nadia MASSON
Thierry DUVERNAY
Renée Lise TALBOT

**Pour la Direction
Générale
Monsieur COLLIN**

PREAMBULE

Le secrétaire du comité de Groupe procède à la lecture d'une déclaration visant à rappeler à la Direction ses obligations en matière de remise des éléments à l'expert missionné par le comité dans le cadre de l'analyse des comptes 2013. A ce jour, et malgré de multiples échanges, l'expert du comité n'a toujours pas reçu l'intégralité des documents demandés, ce qui pose problème quant à la remise de son rapport dans les délais définis.

D'autre part, les membres du comité de Groupe souhaitent être informés sur les opérations réalisées, afin d'éviter de les apprendre par la presse.

La Direction du Groupe indique en prendre note.

ACTUALITE DU GROUPE

L'environnement actuel est paradoxal indique Christian COLLIN : il est favorable au niveau financier par la meilleure «santé» de la bourse, mais difficile pour les assureurs par absence de croissance du PIB (Produit Intérieur Brut). En effet, l'ABR (Assurance de Bien et de Responsabilité) est indexée au PIB. Le marché évolue de 1,5% en France en ABR, mais il ne s'étend plus. Pour se développer, il faut prendre des parts de marché aux concurrents.

Le chiffre d'affaires ne se développe plus. Les « bancassureurs » sont agressifs, ils doivent trouver d'autres activités pour rémunérer leurs réseaux et se tournent entre autres, vers l'assurance.

Sur le marché financier, les taux sont bas. La BCE, Banque Centrale Européenne, a pris des mesures de relance en baissant les taux, mais indique que des bulles financières nouvelles se créent.

La situation de la zone Euro reste donc très fragile.

La politique de taux bas, affecte l'activité Vie, et redéfinit le modèle de l'Épargne. Si les taux longs restent durablement bas, le modèle d'épargne en Euros n'est plus viable, puisque la rémunération de la gestion et du capital n'est plus possible.

Les membres du comité de Groupe s'interrogent donc, sur les solutions que la direction entend apporter face à ces difficultés.

La direction indique que la situation globale s'aggrave et si les taux restent bas, les assureurs français devront obtenir une modification législative sur l'assurance Vie.

En ce qui concerne les contrats solidaires, le groupe milite pour une différenciation des plafonds de remboursement en fonction des pathologies et des bassins d'emploi et sur le développement des réseaux de soin.

La loi concernant les certificats mutualistes pourrait être approuvée avant le mois de juillet. Ceci permettrait peut être une émission test dans une Caisse Régionale en 2015, avant un déploiement global en 2016. 100 à 200 millions d'euros seront proposés en certificats mutualistes les deux premières années, puis un rythme de 50 millions d'euros par an devrait s'avérer de bon aloi.

Ces certificats sont très importants pour garantir la solvabilité du groupe. Ils conforteraient les fonds propres. En effet le groupe ne veut pas émettre d'avantage de dette car il est au plafond en solvabilité 1.

Les contrats en déshérence posent soucis, Goupama a été contrôlé et l'ACPR, l'autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, a estimé que la recherche des héritiers sur ces contrats était insuffisante. Une commission des sanctions a été mise en place, et les assureurs qui ne respecteraient pas les règles législatives seraient passibles de sanctions éventuellement publiques. Aujourd'hui plusieurs assureurs sont concernés par ces audits et certains ont déjà été sanctionnés par l'autorité compétente.

A fin mai l'activité se ralentit avec une progression de 1,6% en ABR. Pour autant, les portefeuilles auto et habitation sont en recul. Le Groupe gagne cependant des contrats en GAV, Garantie Accident de la Vie.

Cependant il est constaté une perte de 60 000 contrats l'an dernier.

Le niveau de production 2014 s'améliore par rapport à 2013 entraînant une stabilisation du portefeuille sur ce début d'année. C'est exclusivement l'aliment tarifaire qui permet de constater une progression du chiffre d'affaires.

4 AS semble permettre un positionnement favorable par rapport à la concurrence.

La sinistralité évolue favorablement à -2,7%. La sinistralité attritionnelle (non récurrente) recule de 2,8%. Il faut désormais être vigilant sur le tarif pour ne pas sortir du marché, précise la direction.

Le climatique à fin mai augmente de 0,3%. Cette évolution ne comprend donc pas les orages de juin, le coût pour la profession est de l'ordre de 800 Millions d'euros. Pour GROUPAMA le coût est moindre, et se porte à 62 millions d'euros, dont 22 en récoltes. La Caisse Régionale la plus touchée est GROUPAMA PVL, puis viennent GAN ASSURANCES et AMALINE.

Pour ce qui concerne les sinistres graves ceux-ci sont en recul. La sinistralité globale évolue donc favorablement.

En matière agricole, la sinistralité est bonne. Des mesures techniques ont été prises, tant au niveau des franchises que des tarifs, voire sur les expertises. Ces mesures portent leurs fruits.

Une autorisation d'assurance grêle au forfait est désormais possible pour les grandes exploitations, ce qui permet de maintenir le portefeuille.

Un nouveau dispositif de réassurance interne en récolte est mis en place. Les Caisses Régionales assumeront désormais une part de la grêle et des autres aléas à hauteur de 65%. Ces modifications seront à effet du 1^{er} janvier 2015.

En épargne retraite, le marché progresse de 2% et GROUPAMA recule de 11% ainsi que de 1 % en santé.

Les unités de comptes constituent désormais 32% du portefeuille alors que le marché est à depuis le début d'année, 12 000 transferts FOURGOUS ont été réalisés (dispositif qui permet de transformer un contrat d'assurance vie monosupport en contrat multisupport).

A l'international, une croissance a été retrouvée, elle est conforme au marché et se monte à 1,6%.

L'Italie progresse, la Roumanie poursuit sont redressement. En Turquie, les dommages autos sont en progrès par contre la RC, (responsabilité civile) demeure un très mauvais risque.

Sur la banque le PNB (produit net bancaire) augmente de 3%. La marge d'intermédiation diminue en raison des taux bas. Ceci étant, les encours de dépôt progressent bien (1,7 milliards).

Les encours de crédit sont stables car le groupe a des difficultés à vendre du crédit ceci étant lié à la baisse du PIB.

Pour la première fois cette année, la banque est à l'équilibre.

Les membres du comité de Groupe s'inquiètent en ce qui concerne la complémentaire frais de soins, et demandent si le Groupe est suffisamment actif pour palier à la perte prévisible en santé individuelle ?
Une offre en sur complémentaire est elle envisagée ?

La Direction indique que le développement sur les collectives en caisses régionales est difficile.

Le Groupe est en retard d'un an par rapport au plan de conquête des parts de marché sur les personnes non concernées par l'ANI.

Sur le digital, le Groupe doit avancer beaucoup plus vite. Des tests vont être lancés, et modifier les manières de travailler.

Les membres du comité de Groupe s'interrogent sur la reconnaissance des salariés, sur l'impact du digital en matière d'effectifs et de conditions de travail, et sur la déclinaison du baromètre prospectif de l'observatoire des métiers de l'assurance au sein du groupe.

Sur la reconnaissance des salariés, le groupe n'a pas à rougir, de sa politique salariale indique la Direction qui se satisfait de la distribution d'intéressement partout mais ne souhaite pas débattre sur le montage des résultats.

Pour la CGT l'intéressement, ne saurait constituer une forme de reconnaissance du travail, des compétences et/ou de la performance. Les résultats opérationnels sont loin d'être bons dans les entités et le versement d'un intéressement découle de bien d'autres critères, dont la nécessaire contribution au groupe des caisses régionales. De plus, l'intéressement demeure un dispositif collectif et aléatoire.

A matière d'organisation et d'effectifs, le digital qui devrait faire son apparition dans le groupe, aura sans doute des impacts sur les agences indique Christian COLLIN. Cependant, il doit venir en complément du réseau de proximité. Le groupe doit aussi élargir son champ d'activité et chercher des pistes innovantes estime la Direction.

Celle-ci ne prend d'ailleurs aucun engagement concernant le maintien du maillage agence.

Par contre, la direction indique que les budgets de G2S seront maintenus, des réflexions sont en cours et cette entreprise sera partie prenante des projets innovants du groupe.

Le baromètre de l'observatoire des métiers de l'assurance n'ayant pas encore été étudié dans le détail par la Direction, la question relative à sa déclinaison dans le groupe sera abordée lors d'une prochaine séance.

Le déploiement de la GED est difficile, mais la trajectoire se poursuit.

A ce jour, en ce qui concerne la productivité des réseaux, GROUPAMA est moins bon que ses concurrents. Il faut donc revoir la stratégie, rendre le réseau plus productif, plus efficace, créer des synergies et éviter des organisations en silos.

Les agences situées sur des territoires où le flux n'est pas suffisant, posent interrogation, il faut donc procéder à des études spécifiques et rendre ces agences rentables ou envisager les choses d'une autre manière...

En ce qui concerne la dette, les règles de solvabilité 2 sont beaucoup plus dures. Il était risqué pour GROUPAMA d'émettre en 2015 avec 300 points de base de plus. La Direction a donc décidé de profiter de l'amélioration de sa notation et de son redressement, et de la capacité offerte d'émettre selon les règles de solvabilité 1, admissible en solvabilité 2, pour des titres subordonnés en 2014.

4 banques ont été sélectionnées, 3 anglo-saxonnes et une française, des investisseurs ont été contactés, l'échec de l'opération aurait été compliqué pour GROUPAMA. Mais elle fût un succès.

Le modèle interne du groupe en solvabilité 2 n'est pour l'instant pas validé. L'ACPR, réduira sûrement la latitude du modèle interne. Une validation peut être envisagée pour 2015.

La politique actions se poursuit par des cessions. Il y a un impact favorable des ventes de Saint-Gobain sur la solvabilité de 7 millions d'euros.

Michel PENET devient Directeur Général de Groupama Méditerranée.

A Centre Manche Marie-Ange Dubeau devient présidente, Pascal LOISEAU devient Directeur Général.

Didier GUILLAUME devient directeur général adjoint de Groupama Loire Bretagne.

A Groupama Banque la Direction Générale est confiée à Philippe LEFEUVRE.

**S
L
O
G
A
N**

La Direction se dit attacher aux valeurs mutualistes. Elles doivent se développer partout. En terme de communication, le groupe a créé un slogan. Ce slogan a été déterminé en interne. Une campagne va être faite prochainement dans la presse nationale. Le slogan a été déposé, mais doit être utilisé pour rester valide.

Une réflexion sur la modernisation de la communication est actuellement en cours.

Les bases de données économiques et sociales dans le groupe découlent des règlements en vigueur. La date imposée par les textes a conduit à diriger des travaux au niveau groupe pour bâtir un modèle déclinable dans l'ensemble des entités.

La date du 14 juin a été respectée partout.

Effectifs, la baisse continue et inquiète les membres du comité de Groupe

Les mesures fortes sont derrière nous estime Christian COLLIN, cependant le contexte économique étant difficile, les niveaux de frais doivent être maîtrisés. Au titre des frais généraux et de leur maîtrise, les effectifs sont concernés.

L'assujettissement à la taxe sur les hauts revenus a concerné 4 personnes du Groupe.

POUR LA CGT

La situation du Groupe et des métiers de l'assurance en France reste compliqué.

Loin d'être guéri de la crise de 2011, le groupe demeure fragile. En usant de quelques paraboles, nous pourrions dire qu'il est sorti de réanimation mais reste en soins intensifs.

Si la situation nous préoccupe c'est que les remèdes pour améliorer sa santé résident en une décoction plus ou moins agréable de modification des organisations, d'évolution des métiers, de révision du maillage des agences et de compression des effectifs.

La vigilance reste donc de mise, tant au niveau national que dans toutes les entités.

Prochain Comité de Groupe le 23 septembre 2014

LES PATRONS :



SALAIRES

CODE
DU TRAVAIL

ILS SONT TOUS
SYNDIQUES, UNIS
POUR TOUT

CLASSIFICATIONS

CONDITIONS
DE
TRAVAIL

EMPLOI

REMETTRE

PRUD'HOMMES

EN CAUSE

TEMPS
DE TRAVAIL

CONVENTIONS
COLLECTIVES

FORMATION

LIBERTES

PROTECTION
SOCIALE

RETRAITE

www.cgtgroupama.fr

ENSEMBLE,



NOUS SERONS PLUS FORTS !

ADHEREZ à la CGT !